



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC CESSION D'IMMEUBLE

Conformément aux dispositions prévues à l'article 28 alinéa 1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes*, avis public est par les présentes donné aux citoyens de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier par la soussignée, Mélanie Côté, assistante-greffière,

QUE la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a cédé en contrepartie d'une somme de 6 000,77 \$ plus taxes, autrement que par enchère ou soumission publique, le lot :

QUATRE MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-NEUF MILLE SEPT CENT VINGT-HUIT
(4 369 728) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, d'une superficie totale de soixante-dix-huit et seize millièmes de mètres carrés (78,016 m. c.), sans bâtisse dessus construite ;

Donné à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 20^{ième} jour du mois de mars 2026.

Mélanie Côté
Assistante-greffière